

Avis n° 2021/11-06
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Intégrateur de solutions numériques pour le développement durable
Architecte et développeur de jeux vidéo
Institut supérieur de l'électronique et du numérique
Yncréa Méditerranée

École

Nom :	Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée
Sigle :	ISEN Yncréa Méditerranée
Type :	Privé, Label EESPIG
Académie :	Nice
Sites de l'école :	Toulon, Marseille, Nîmes

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée
Spécialité 1 :	Intégrateur de solutions numériques pour le développement durable
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site de la formation :	Toulon
Spécialité 2 :	Architecte et développeur de jeux vidéo
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site de la formation :	Marseille

Vu le rapport établi par Sonia WANNER (membre de la CTI, rapporteure principale) et Danièle QUANTIN (experte auprès de la CTI, co-rapporteure), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 novembre 2021,

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie, Intégrateur de solutions numériques pour le développement durable, sur le site de Toulon	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	restreinte
Bachelor en Sciences et Ingénierie, Architecte et développeur de jeux vidéo, sur le site de Marseille	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école :

- Améliorer le processus d'évaluation des dysfonctionnements, sur l'ensemble des processus, en veillant à bien refermer la boucle qualité ;

Pour les deux spécialités :

- Dissocier au niveau du syllabus l'adossement à la recherche de celui de l'innovation et de l'entreprenariat ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour la spécialité Intégrateur de solutions numériques pour le développement durable :

- S'assurer de l'attractivité à terme du Bachelor et de son positionnement.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 16 novembre 2021.

La Présidente
Elisabeth CRÉPON